

LE TOUR

6 septembre
22 octobre 2021

DU

Rencontres
portes ouvertes
inaugurations
balades
avec vos élu·e·s

14

parlons14e
@paris.fr

Tous les messages
sont étudiés par la Maire
ou un·e adjoint·e



AMINE BOUABBAS
Premier adjoint
Éducation, petite enfance, familles
et nouveaux apprentissages



AGNÈS BERTRAND
Urbanisme, logement et qualité
de vie dans le parc social



DIDIER ANTONELLI
Prévention, police municipale,
tranquillité publique et Ville du quart
d'heure / Quartiers Montparnasse –
Raspail et Mouton-Duvernét



JULIE CABOT
Solidarités et lutte contre
les inégalités



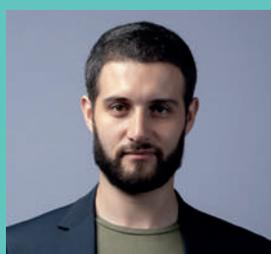
ELLIOT DE FARAMOND
Vie associative
et participation citoyenne



GUILLAUME DURAND
Transformation de l'espace public,
végétalisation et espaces verts,
voirie et mobilités



SINDA MATMATI
Transition écologique, plan climat,
propreté et économie circulaire



ZOUBIR GHANEM
Politique de la Ville / Quartiers
Didot – Plaisance – Porte de Vanves
et Pernety



VALENTIN GUENANEN
Commerces, artisanat, métiers d'art
et tourisme



SIDONIE PARISOT
Alimentation durable, jardins
partagés et condition animale /
Quartiers Porte d'Orléans – Jean
Moulin et Montsouris – Dareaux

CONSEILLER-ÈRE-S DE PARIS



CATHERINE CHEVALIER
Déléguée à l'accessibilité universelle,
aux personnes en situation de
handicap, à la lutte contre l'exclusion
et à l'intégration



CÉLIA BLAUEL
Adjointe à la Maire de Paris :
Seine, Prospective Paris 2030,
Résilience



FLORENTIN LETISSIER
Adjoint à la Maire de Paris :
économie sociale et solidaire,
économie circulaire et contribution
à la stratégie zéro déchet



OLIVIA POLSKI
Adjointe à la Maire de Paris :
commerce, artisanat, professions
libérales et métiers d'art et mode

ADJOINT·E·S À LA MAIRE D'ARRONDISSEMENT



ANISSA GHAIDI
Jeunesse et sport



HÉLÈNE MERMBERG
Santé, séniors et solidarité entre
générations

parlons14e
@paris.fr

Tous les messages
sont étudiés par la Maire
ou un·e adjoint·e



CARINE PETIT
Maire du 14^e arrondissement,
Conseillère de Paris

Une rentrée engageante

Ce mois de septembre est une étape importante pour la réalisation de nos engagements. La confiance et le dialogue sont pour nous des ingrédients essentiels de notre action. Cela implique de prendre soin et de faire grandir le lien citoyen entre vous et nous. Nous avons imaginé ce programme de rendez-vous et de rencontres pour vous présenter l'agenda des projets à venir pour notre arrondissement, vous donner envie de vous impliquer dans les décisions, la définition des projets et être à l'écoute des sujets de votre quotidien. Nous allons toquer à vos portes, être sur les placettes de nos quartiers, présent·e·s sur les marchés, devant les écoles. Nous souhaitons vous retrouver nombreux et nombreuses à ces rendez-vous.

Emparez-vous de ce livret et de cet agenda.
À bientôt!



THIERRY LE DEZ



JÉRÔME MARCHAND
Délégué à l'emploi,
au développement économique,
à l'économie sociale et solidaire

CONSEILLER·ÈRE·S
D'ARRONDISSEMENT



PIERRE RABADAN
Adjoint à la Maire de Paris :
sport, Jeux Olympiques
et Paralympiques



HERMANO SANCHES RUIVO
Adjoint à la Maire de Paris : Europe
Mémoire et Europe pour le 14^e



MÉLODY TONOLLI
Culture, patrimoine et vie nocturne
pour le 14^e

ÇA BOUGE DANS LES ÉCOLES!

Les 7 300 élèves des écoles élémentaires et maternelles et les 2 800 collégien·ne·s de l'arrondissement ont repris le chemin de l'école le 2 septembre, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Comme tous les étés, les vacances 2021 ont permis de réaliser un maximum de travaux dans nos écoles. Le troisième projet éducatif de territoire parisien pour 2021 à 2026, entre en vigueur à la rentrée.

EXEMPLES DE TRAVAUX DE L'ANNÉE 2021

Accessibilité

Un ascenseur et des travaux de mise aux normes ont été lancés afin de rendre l'école élémentaire Pierre Larrousse 100 % accessible dès la Toussaint. La petite cour de la façade du collège Saint-Exupéry a été végétalisée. Le jardinet devant l'élémentaire 3 Alésia, lui, est en cours de végétalisation. Les sanitaires de la maternelle Maurice d'Ocagne ont été rénovés. Plusieurs interventions ont été réalisées pour l'isolation des bâtiments dans les maternelles 23 Boulard, 13 Ouest, 55 rue Maurice Ripoche et Hippolyte Maindron, les élémentaires Rouvier, 5 rue Prisse d'Avennes et le groupe scolaire 12/14 Alésia – Tombe Issoire. La rénovation de la toiture est également terminée au Collège Alberto Giacometti.

Les projets artistiques

Les fresques des cours maternelles 77 Tombe Issoire et de la façade de l'élémentaire 3 Alésia sont terminées.

Sécurité

Les systèmes de sécurité incendie de l'élémentaire 3 rue d'Alésia et de la maternelle 15 rue Antoine Chantin ont été remplacés. La mise aux normes électriques de la maternelle 22 rue Antoine Chantin est en cours.

LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE PARISIEN

Le PEDT rassemble l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation, dans l'objectif de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité. La Ville de Paris, l'Éducation Nationale, la Caisse d'Allocations Familiales de Paris (CAF) et le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) sont signataires à l'échelle parisienne. Le projet a démarré à la rentrée 2020, avec l'élaboration et l'adoption du cadre, puis la déclinaison par territoire au printemps. Chaque enfant aura la possibilité dès sa petite enfance en crèche d'apprendre et de poursuivre de nouvelles activités, une langue, un sport, dans les établissements scolaires et dans le domaine extra-scolaire, et ce, jusqu'à son adolescence au collège. Le parcours réunit les acteur·rice·s du milieu scolaire, les familles et les associations.

Les parcours stratégiques retenus dans le 14^e

- 1. Langues et cultures étrangères, du plus jeune âge et jusqu'au collège** pour donner aux enfants le goût des langues, acquérir une compétence clé, et leur permettre de s'ouvrir au monde.
- 2. Éducation artistique et culturelle** pour lutter contre les inégalités d'accès à l'offre culturelle. Renforcer l'inclusion des enfants présentant des besoins particuliers, l'égalité filles/garçons, l'émulation et l'esprit d'équipe, à travers la mise en place de parcours d'éducation physique et sportive.
- 3. Éducation à la santé** pour lutter contre les inégalités sociales d'accès aux soins, pour améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et lutter contre le harcèlement.
- 4. Accompagnement à la réussite de tous les enfants** en mobilisant tous les partenaires.
- 5. Éducation citoyenne** permettant aux enfants et aux adolescent·e·s de contribuer à la transition climatique ainsi qu'au développement durable.

MANGEONS BIEN ET BIO À L'ÉCOLE

La règle du « Mangeons bien », déployée dans les écoles, se poursuit. Elle a pour objectif de promouvoir une alimentation saine, durable et de proximité pour tous les élèves du 14^e.

La transition vers une alimentation plus durable passe par la sélection de produits de qualité :

- aliments issus de l'agriculture biologique pour les fruits, légumes, féculents ;
- viandes et poissons labellisés (MSC, Label Rouge) ;
- généralisation des œufs plein-air, des produits laitiers avec appellation (AOP, AOC) ;
- exclusion des produits contenant de l'huile de palme, recherche d'approvisionnements à partir de circuits courts et de proximité ;
- réduction des produits industriels et transformés et développement de recettes cuisinées.

En 2020, 50,2% des aliments servis dans les cantines étaient bio et de proximité. L'objectif est d'atteindre les 100%, avec une option végétarienne quotidienne !

Afin de garantir à tous les élèves une meilleure alimentation, la distribution gratuite des **goûters** dans les écoles élémentaires, débutée dès septembre 2020, se généralise cette année. Des pique-niques « maison » sont désormais proposés pour les sorties des centres de loisirs.

Pour sensibiliser les plus jeunes et leur famille, des ateliers sont organisés dans les établissements sur la découverte alimentaire et le zéro déchet, ainsi que des conférences sur les menus pour les parents d'élèves.

Généralisation de la collecte et de la valorisation des biodéchets dans toutes les écoles

Deux circuits de valorisation des biodéchets des cantines existent dans le 14^e : un par la Ville de Paris via la Direction de la Propreté et de l'Eau et un second par les Alchimistes, via un marché de la Caisse des écoles.

L'ÉCOLE : CAPITALE DU QUARTIER ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Ouvrir à tous et toutes les crèches, les cours d'écoles et de collèges est une première étape pour faire de l'école « la capitale » du quartier et favoriser la place des familles dans la ville en leur proposant des activités de loisirs. Ceci, dans une volonté de protéger les écoles des effets du changement climatique et d'en faire des lieux d'apprentissage de l'environnement.



Végétalisation de la cour Jean Dolent.
© Mairie du 14^e / Arthur Distel

LES COURS OUVERTES

Des cours d'école et de collège deviennent accessibles à tous les Parisiennes et Parisiens le samedi toute la journée, afin de leur permettre, à proximité, d'accéder à un espace apaisé et de respiration dans lequel on peut venir pratiquer des activités culturelles, ludiques, sportives..., ou tout simplement flâner ou venir se rafraîchir en période de canicule. Cette offre contribue à renforcer les rencontres entre les Parisien·ne·s, ainsi qu'avec les associations et favorise les solidarités de quartier et la convivialité.

L'expérimentation de ce projet a débuté le 23 janvier 2021 et est élargie depuis le 15 mai. Les premiers retours d'expérience montrent le rôle important de la présence d'animations au sein des cours ouvertes et qui ont été variées (théâtre, boxe, yoga, jeux, concerts, etc.). Un nouvel appel à candidatures a été lancé durant l'été. Les cours d'école concernées dans le 14^e sont les écoles Jacquier, Asseline, Jean Dolent et 13 Ouest.



Les cours Oasis offrent un espace commun pour tout-e-s.
© Mairie du 14^e / Arthur Distel

LES COURS OASIS

Les cours de récréation des écoles et collèges parisiens sont progressivement transformés en « oasis ». L'objectif est de créer des espaces rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien et mieux partagés par tou-te-s. Les cours rénovées proposent des espaces plus naturels, davantage de végétation, une meilleure gestion de l'eau de pluie et des points d'eau, des aménagements plus ludiques et adaptés aux besoins des enfants, des coins calmes et une meilleure répartition de l'espace. Un des objectifs premiers du projet reste l'amélioration du bien-être des enfants.

Dans mon quartier

Créer une Rue aux Écoles est un projet localisé, qui implique de prendre en compte les contraintes du quartier telles les livraisons pour les écoles et les commerces, l'accessibilité des secours, l'aménagement de la voirie et la signalétique... Les premières Rues aux Écoles sont expérimentées **rues Jacquier, Severo, Asseline et Huygens**. Une autre est prévue prochainement rue Prisse d'Avannes. Des améliorations sont envisagées pour les autres établissements scolaires de l'arrondissement, lorsque la circulation ne pourra être coupée.

LES RUES AUX ÉCOLES

Testées depuis la rentrée scolaire 2020, les Rues aux Écoles consistent en la piétonisation totale ou partielle aux abords des établissements scolaires. Elles ont vocation à sécuriser le chemin maison-école pour les enfants, mais aussi à lutter contre la pollution de l'air et sonore en supprimant le passage de véhicules motorisés lorsque c'est possible. Quand la circulation ne peut pas être totalement coupée, la rue est désormais une aire piétonne, ce qui signifie que seuls certains véhicules peuvent y circuler à la vitesse du pas, les piétons étant prioritaires sur la chaussée. Le dispositif permet également aux habitant-e-s du quartier de se réapproprier les rues et à celles-ci, de retrouver une seconde nature grâce à la végétalisation. Le passage des véhicules de secours, de transport de personnes handicapées et de livraison reste assuré.

Développement des cours Oasis

Dix établissements scolaires parisiens ont ainsi été sélectionnés pour participer à ce projet entre 2019 et 2021. Dans le 14^e, les jeunes élèves de la maternelle **3 bis rue d'Alésia** ont pu découvrir leur nouvelle cour à la rentrée 2021. Les projets Oasis des **cours Ocagne et Maindron** avancent aussi, avec un objectif final prévu au cours de l'été 2022.

DES PLACES ET DES ESPACES PUBLICS ACCESSIBLES ET ACCUEILLANTS

Faire de Paris une ville qui « respire », est l'une des priorités de cette mandature. Lutter contre la pollution de l'air, réduire la place de la voiture, repenser l'espace public est donc nécessaire. Cela se construit avec les habitant·e·s, grâce à des concertations en amont des projets.



De gros projets à venir pour la Place de Catalogne.
©Mairie du 14^e

UNE FORÊT SUR LA PLACE DE CATALOGNE

C'est l'une des priorités de cette mandature : réorganiser la place et les modes de déplacement et végétaliser l'espace. En 2024, la Place de Catalogne accueillera une « forêt urbaine » densément plantées d'arbres et arbustes, sur près de 4 250 m² environ. Cette plantation permettra de rafraîchir les abords immédiats, et donc de contribuer au bien-être des riverain·e·s, tout en favorisant la biodiversité et en préfigurant le visage du Paris de demain, plus accueillant et inclusif.

LA PLACE BRANCUSI BIENTÔT RÉAMÉNAGÉE

Le début de l'année 2021 a été marqué par la concertation sur le réaménagement de la Place Brancusi. Les travaux débuteront au mois de novembre 2021 et prévoient un embellissement de la place et une amélioration des circulations, en l'adaptant aux conséquences du dérèglement climatique.



Les habitant·e·s ont pu donner leur avis sur les aménagements de la Place Brancusi.

©Mairie du 14^e / Vincent Jarousseau

LA PLACE DES DROITS DE L'ENFANT

Malgré un fort potentiel, commerces, patrimoine (colonne Morris, fontaine Wallace) et une œuvre d'art de Chana Orloff, cette place reste peu fréquentée et méconnue. En 2019, l'association Hyper Voisins a proposé à la Ville « Et toi, tu ferais quoi à ma Place? », pour transformer ce carrefour en place de village. Le projet s'est co-construit avec les riverain·e·s autour d'animations et d'ateliers, notamment avec les élèves des écoles voisines. Après une interruption due à la crise sanitaire, le projet entre dans une phase concrète prenant en compte

les retours de cette expérience inédite : plus de végétalisation, la piétonisation d'une partie des espaces et le maintien d'animations.

LES RUES AUX ÉCOLES – RUE SEVERO

Pour apaiser, sécuriser et dépolluer les abords des écoles, l'opération Rue aux Écoles se poursuit, avec la réalisation d'un projet issu d'une concertation avec les habitant·e·s. Ainsi la rue accueillera 230m² de pleine terre, permettant notamment la plantation de 8 arbres et différents arbustes.



Les Rues aux Écoles se développent à Paris.

©Ville de Paris / Christophe Belin

La nouvelle Place Denfert-Rochereau

Rendez-vous en novembre pour dessiner les contours de la future place !

RÉHABILITATIONS MAJEURES DANS LE LOGEMENT SOCIAL

Un programme exceptionnel a été voté en 2020, pour soutenir les opérateurs parisiens du logement social, confrontés à de graves difficultés dues à la crise sanitaire.

Doté de 81,9 M€ et décliné sur 2 ans, le plan de soutien à l'investissement vient en continuité du Plan Climat de la Ville, et dans les objectifs prioritaires de réhabiliter le parc existant.

Cette aide exceptionnelle répond aux objectifs fixés par les élu·e·s : elle est fléchée sur des interventions touchant à la transition écologique, à la sécurisation du parc locatif, mais aussi à des travaux portant sur la modernisation et à la mise aux normes des logements, qui ont vieilli et ne sont plus adaptés aux besoins des familles. Les travaux porteront sur les espaces extérieurs et sur les bâtiments : création de jardins de pleine terre, « débitumisation » des cours et des allées en pied d'immeubles, nouveaux espaces ombragés, mais aussi isolation des façades et des toitures, changement des huisseries pour une meilleure isolation... Le volet sécurisation portera essentiellement sur l'éclairage des halls d'entrée et des extérieurs, ou encore l'installation de digicodes.

Dans le 14^e arrondissement, **5 652 logements sont concernés**, répartis dans de nombreuses résidences, datant en majorité des années 60 à 80, et qui n'avaient pas fait l'objet de rénovations « lourdes ».

Cinq programmes de Elogie-SIEMP, soit 343 logements, bénéficieront de ces subventions d'un montant de 400 K€, essentiellement fléchés sur le remplacement des chaudières ou chaufferies, et pour partie sur le remplacement des ascenseurs. Pour Paris Habitat, propriétaire d'un très important parc immobilier dans l'arrondissement, les aides se montent à 1,5 M€ environ, bénéficiant à près de 1 900 logements ! Ces interventions portent majoritairement sur des rénovations thermiques comme les systèmes d'occultation et de menuiseries de fenêtres, ou encore la réfection des façades avec comme objectif l'amélioration des performances énergétiques. Enfin, l'autre grand bailleur de l'arrondissement, la RIVP, recevra environ 1,5 M€ de subventions de la Ville de Paris dans le cadre de ce Plan d'aide au Logement social, afin de rénover presque 3 300 logements, situés dans une dizaine de résidences Porte d'Orléans.

Les Résidences Didot et Bardinnet, soit 587 logements, font l'objet d'une rénovation massive qui s'inscrit également dans le Plan Climat de la Ville de Paris. Grâce aux rénovations, isolations et changements des radiateurs, les consommations énergétiques seront réduites de moitié pour les locataires.

La subvention de 6 724 831 € de la Ville pour les réhabilitations a permis un financement à hauteur de 36 % de l'opération pour l'ensemble Didot-Jacquier-Bardinet.

PROJET URBAIN DE LA PORTE DE VANVES

Après l'étude architecturale (2019-2020) et l'enquête réalisée auprès des locataires afin d'identifier les enjeux d'amélioration de la résidence RIVP, le projet entame sa première étape, avec le relogement des ménages du bâtiment 4-12 avenue de la Porte de Vanves, jusqu'en 2024.

Aujourd'hui, la résidence RIVP Porte de Vanves est composée de cinq bâtiments situés de part et d'autre de l'avenue, à proximité du périphérique et des voies ferrées, regroupant 497 logements sociaux. Le projet urbain repose sur des travaux d'amélioration des bâtiments existants avec la restructuration de deux d'entre eux, afin de créer des logements reconfigurés et remis à neuf.

Ces aménagements répondront aux enjeux soulevés par les locataires, entre autres, sur l'optimisation du confort et de la qualité d'usage des logements, et l'amélioration des espaces extérieurs.

- 241 logements sont concernés par le programme de réhabilitation, comprenant notamment les travaux Plan Climat.
- Parmi les constructions neuves, une résidence étudiante de 95 logements, 25 logements familiaux, des nouveaux commerces, services et locaux d'activités.
- 172 logements sont concernés, dans un premier temps, par la phase de transformation, qui prévoit la restructuration et la modification des typologies de logement.
- 85 logements pourront faire l'objet d'une restructuration à l'issue de la concertation avec les habitant·e·s.

Qu'est-ce que le bail réel solidaire ?

Avec le bail réel solidaire (BRS), les ménages achètent le bâti (les murs), tandis que la Foncière de la Ville de Paris reste propriétaire du foncier (le terrain). C'est cette dissociation de la propriété du foncier et de celle du bâti qui permet de réduire les prix de vente de moitié, par rapport au marché privé de l'immobilier à Paris (environ 5 000 €/m² contre 10 000 € en moyenne sur le marché immobilier classique). En 2021, La Foncière de la Ville de Paris a proposé des baux réels solidaires au cœur du projet d'aménagement Saint-Vincent-de-Paul. Aménagé par Paris & Métropole Aménagement (P&MA), le programme inscrit dans le bâtiment Lepage, devrait comprendre au total 33 logements, dont 23 logements en accession à la propriété via le bail réel solidaire et 10 logements locatifs sociaux gérés par le bailleur Paris Habitat.

Les locataires ont été sollicité·e·s pour connaître leurs attentes. Ils·Elles seront accompagné·e·s par la RIVP durant toute la durée des relogements.

Les étapes de réhabilitation, de construction et de transformation sont prévues jusqu'en 2029.

LE FUTUR QUARTIER SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Après « Les Grands Voisins », le site de l'ancien hôpital se prépare en 2021 à entrer dans la phase de construction du nouveau quartier Saint-Vincent-de-Paul. L'achèvement du projet est prévu pour 2024.



Projection aérienne du futur quartier St-Vincent-de-Paul.
© Sergio Grazia

UN QUARTIER SOBRE ET RÉSILIENT

La Ville de Paris et l'aménageur P&MA portent un programme ambitieux permettant de faire de ce futur quartier un lieu mixte, incarné, ouvert à tou·te·s. Concrètement cela se traduit dans :

- Une démarche collaborative associant les futur·e·s usager·ère·s pour la conception de 600 logements, tant privés que sociaux, ainsi qu'un programme d'habitat participatif ;

- Le maintien d'une fonction d'hébergement pour les plus précaires ;
- Une programmation en rez-de-chaussée dédiée à la création qui doit adresser le quartier sur l'avenue Denfert-Rochereau et maintenir le statut de lieu de destination de Saint-Vincent-de-Paul via des programmations culturelles, économiques, commerciales ;
- La création de 5 300 m² d'équipements publics (crèche, école, gymnase), exemplaires pour leur capacité à mutualiser des espaces et à s'ouvrir sur le quartier. Un grand équipement à vocation culturelle et une large zone de 9 300 m² de commerces et d'activités sont également prévus ;
- Un espace vert de plus de 4 000 m².

Après les phases de préfiguration et de consultations et en parallèle de la démarche citoyenne participative autour des projets d'architecture, le projet entrera dans sa phase travaux de construction en 2022, jusqu'en 2026.

Le projet poursuit l'objectif « zéro carbone, zéro déchet, zéro rejet », traduit par un urbanisme de la sobriété qui associe réinvestissement du bâti (conservé à 60%), réemploi des matériaux et préservation des ressources. Les mobilités durables sont encouragées : le stationnement automobile est limité à 60 places au sein d'une centrale de mobilité qui offrira également des services d'autopartage de 2 places de stationnement vélo.

UNE OFFRE DE LOGEMENT MIXTE ET PARTICIPATIVE

Conformément au dossier de réalisation approuvé en Conseil de Paris en décembre 2016, la ZAC doit permettre la réalisation d'un programme global de constructions d'environ 60 000 m² de surface de plancher (SDP), à majorité résidentiels, avec une moitié de logements sociaux et 20% de logements intermédiaires. Parmi les lots accueillant des logements, le bâtiment Lelong, reconverti en immeuble et surélevé de trois à quatre étages. Outre l'accession classique, l'équipe a choisi de proposer 26 logements en bail réel solidaire, gérés par l'office foncier solidaire d'Habitat et Humanisme, qui complètent la diversité résidentielle. C'est sur le modèle de l'habitat participatif que sera mené ce projet, avec la co-construction des logements par les futur·e·s habitant·e·s. Un tiers-lieu, un café associatif et une serre, dans le prolongement du jardin en cœur d'îlot, occupent le rez-de-chaussée et le premier sous-sol, généreusement éclairés et aérés par des cours anglaises.

LA FAÇADE DENFERT

D'une superficie de 12 000 m², située le long de l'avenue Denfert-Rochereau, la Façade Denfert sera majoritairement occupée par du logement. Un groupe représentatif des futurs locataires et propriétaires s'est constitué suite à un appel à candidatures, pour participer au développement du programme immobilier.



Vue du bâtiment Lelong. ©Lacaton Vassal



Projection de la Façade Denfert et de « La Collective ». ©Tham&Videgard

Enjeu important pour l'animation du futur quartier Saint-Vincent-de-Paul, la Façade Denfert proposera aux Parisien·ne·s un programme riche. Le projet « La Collective », porté par Thanks For Nothing, a été élu début 2020 pour transformer les 4 200 m² d'équipement culturel du site, en un lieu solidaire autour de l'art contemporain. Il vise l'excellence artistique et l'accessibilité pour tou·te·s à la culture. Le programme conjugue expositions et événements artistiques à participation libre, une résidence d'artistes — La Villa Denfert en collaboration avec l'Institut Français, des ateliers de production et de formation à l'artisanat d'art, un incubateur de l'entrepreneuriat de l'économie sociale et solidaire par Makesense, deux restaurants solidaires par le Refugee Food Festival, et un centre d'hébergement d'urgence par Emmaüs Solidarité.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME BIOCLIMATIQUE

Document stratégique pour Paris, le Plan local d'urbanisme (PLU) définit les grandes orientations d'aménagement et réglemente toutes les constructions de la ville. Son évolution est aujourd'hui nécessaire pour actualiser les pièces qui le composent, prendre en compte les enjeux de la transition énergétique et répondre aux attentes des habitant·e·s en matière de protection de l'environnement et de cadre de vie.

LE PLU, C'EST QUOI ?

Le Plan local d'urbanisme est un document juridique qui réglemente l'occupation des sols et donc toutes les opérations de construction. Il détermine les règles de construction applicables à toute la ville tout en identifiant les éléments du paysage, les espaces verts et les bâtiments protégés. Il fixe des objectifs pour tou·te·s, particulièrement en matière d'aménagement, pour les années à venir, dans une perspective de développement durable. C'est un outil essentiel pour transformer la ville.

LE PLU, POURQUOI ?

Notre priorité : inscrire Paris dans la transition écologique. Le PLU permettra d'assurer la construction d'une ville inclusive, solidaire et durable, capable de résister aux effets du dérèglement climatique. Paris ne doit pas devenir une ville dense, polluée, bruyante... Il doit permettre de dessiner ensemble les grandes orientations de développement de notre territoire commun.

LE PLU, COMMENT ?

Les enjeux de solidarité et d'écologie nécessitent de rendre le PLU encore plus ambitieux, il faut donc le réviser et le transformer en PLU bioclimatique. La révision pourra, par exemple, rendre obligatoire l'utilisation systématique de matériaux biosourcés, préserver des bâtiments historiques non-classés, accorder une place plus grande à la faune et la flore en ville ou encore refuser les permis de construire aux projets trop denses. Elle permettra de modifier l'usage des bâtiments en fonction des besoins d'un quartier, comme la remise sur le marché de logements vacants et de locations de courte durée et favorisera encore



Randonnée Urbaine PLU du 29 mai 2021. ©Mairie du 14^e/Arthur Distel

davantage la transformation de bureaux en logements ou la mutualisation d'équipements publics (bibliothèque le jour et théâtre la nuit).

Le PLU bioclimatique c'est aussi plus de solidarité avec plus de services publics de proximité, plus de logements sociaux et un meilleur équilibre de l'emploi sur le territoire. Les espaces « invisibles », tels que les parkings et les cours d'immeubles pourront devenir des lieux de jeu, de respiration et de rencontre.

LE DIAGNOSTIC, PREMIÈRE ÉTAPE DE CONCERTATION

Constituée de quatre temps forts, la révision du PLU a débuté en janvier 2021 avec une première étape d'information du public. La concertation sur le diagnostic s'est tenue du 12 avril au 16 juillet. Elle a permis aux Parisien-ne-s et aux usager-ère-s de Paris de donner leur avis sur l'état des lieux du territoire. L'ensemble des contributions seront synthétisées pour compléter le diagnostic. Cette synthèse sera mise en ligne courant septembre sur paris.fr et sur idee.paris.fr.

La prochaine étape engagée sera celle de la définition du projet de ville ou Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) lancée début 2022.

Les Parisien-ne-s et les usager-ère-s de Paris pourront donner leur vision pour l'aménagement de la ville en participant sur idee.paris.fr, en réunions publiques et via les registres en mairies.

Une étape de concertation sera également engagée pour la phase d'écriture du règlement qui détaille les règles d'urbanisme par zone et les possibilités de construction sur le territoire.

En 2023, une fois le projet élaboré, l'enquête publique permettra de recueillir l'ensemble des observations du public avant l'adoption définitive par le Conseil de Paris du nouveau « Plan local d'urbanisme bioclimatique » de Paris.

Au total, 1297 participants, 1769 contributions et 3 365 votes sur idee.paris.fr !

**Vous avez votre mot à dire !
Pour plus d'information
et suivre l'actualité du PLU :
idee.paris**

GRAND MONTPARNASSE, UN QUARTIER À « EMBELLIR »

« Embellir votre quartier » est une démarche participative initiée par la Ville de Paris. Elle répond à plusieurs objectifs : développer la végétalisation, redonner de la place aux piétons, créer des itinéraires et pistes cyclables, apaiser les circulations et permettre aux habitant·e·s de se réapproprier l'espace public.



Point participatif place Moro Giafferri, le 12 mai 2021.
©Mairie du 14^e / Arthur Distel

La démarche « Embellir votre quartier » offre l'opportunité aux habitant·e·s de décider des interventions les plus utiles pour l'arrondissement et spécifiquement pour le quartier du Grand Montparnasse. Plus de végétalisation, des zones piétonnes, des pistes cyclables, de nouveaux plans de circulation... À chacun·e de décider de faire de son lieu de vie, un lieu plus agréable, plus accessible et plus respirable au quotidien !

TROIS SECTEURS STRATÉGIQUES

L'amélioration des secteurs **Edgar Quinet, Maine et Mairie** est la priorité de ce début de mandature. Ces dernières années, des travaux importants de requalification de l'espace public ont eu lieu dans les quartiers sud du 14^e : boulevards des Maréchaux, quartier Broussais (promenade des sœurs Nardal), partie sud de la rue Didot, place Hélène et Victor Bash, coulée verte Vercingétorix...

Le **quartier Montparnasse** a été lourdement impacté par le chantier Gaîté qui a entraîné de nombreuses nuisances. Il va connaître de profonds changements liés notamment au projet urbain Maine-Montparnasse (la Tour et ses abords).

La feuille de route, dessinée collectivement à l'issue de la concertation et réalisée dans les trois prochaines années, sera complétée par les projets de rénovation de deux places majeures et structurantes du 14^e : Denfert-Rochereau et Catalogne.

C'est pour cela que nous voulons anticiper en prenant soin des rues que nous aimons bordées de théâtres, d'écoles, de restaurants, de commerces et ainsi poser le premier acte d'embellissement de ce large quartier, en cohérence avec la première esquisse retenue de forêt urbaine pour le projet urbain Montparnasse. Après Daguerre et la place Gilbert Perroy, les projets sont en cours pour les **rues Brézin, Mouton-Duvernet et la place Jacques Demy**.



Randonnée Urbaine sur l'accessibilité, le 12 juin 2021.
©Mairie du 14^e / Arthur Distel

4 MOIS DE CONCERTATION, 17 RENDEZ-VOUS OUVERTS À TOU·TE·S

La concertation a été lancée le 18 mars 2021, à l'occasion d'une réunion publique de présentation du projet. Un second rendez-vous a permis aux habitant·e·s de s'informer sur le diagnostic de territoire et de se former aux randonnées urbaines en autonomie. Au printemps, chacun·e était invité·e à réaliser son propre diagnostic, en marchant dans son quartier. La randonnée urbaine autonome est un moyen de transmettre aux services de la Ville de Paris sa connaissance de son quartier. Les riverain·e·s, en contact direct avec la vie du quartier, croisent de multiples points de vue : cyclistes, enfants, commerçant·e·s, usager·ère·s de transports en commun, promeneur·euses·s, joggeur·euse·s... Des réunions de restitution de ces randonnées ont été organisées, une par quartier, suivies par des ateliers et points participatifs.

Des rendez-vous thématiques sur l'accessibilité et le vélo ont également été proposés. En parallèle des rencontres, les habitant·e·s ont été invité·e·s à s'inscrire à une lettre d'information thématique, pour recevoir les actualités de la démarche.

ET APRÈS ?

La consultation sur idee.paris a pris fin le 2 juillet. Pendant près de quatre mois, plus de 200 habitant·e·s du Grand Montparnasse ont déposé 180 propositions pour la transformation de leur quartier. Végétalisation, apaisement et sécurisation du quartier, création d'itinéraires cyclables protégés... **Les propositions retenues, les plus plébiscitées seront présentées à l'occasion d'une dernière réunion publique en visioconférence, le 23 septembre.**

Les projets d'aménagement du quartier Grand Montparnasse seront réalisés à compter de fin 2021 et en 2022.

Pour plus d'information sur la démarche :
embellirparis14@paris.fr

SOUTENONS LA CRÉATION ARTISTIQUE

Rendre la culture plus accessible, l'amener au plus proche, à la rencontre de chacun·e est notre objectif. Cela passe par l'organisation d'évènements sur l'espace public ou dans les équipements publics : l'opération « Aimer l'été », les bibliothèques hors les murs, les actions culturelles dans les écoles ouvertes le samedi. C'est aussi créer de nouveaux lieux culturels dans le 14^e.

CIRCUSNEXT À LA FERME MONTSOURIS

Aboutissement d'un long travail pour permettre la sauvegarde du dernier témoin de l'histoire agricole de Paris, l'association Circusnext proposera dans quelques mois des activités autour du cirque. Le projet, à la fois culturel et citoyen, reposera notamment sur la recherche, la création et l'accompagnement des artistes circassiens, la sensibilisation des publics, ainsi que des moments conviviaux et de partage de l'histoire patrimoniale du lieu. La Grange et la Pavillon Troubadour font actuellement l'objet de rénovations qui permettront l'ouverture de deux nouveaux équipements dans le quartier Montsouris. La mobilisation des habitant·e·s, de collectifs de protection du patrimoine et le vote d'un projet au Budget participatif de 2016, ont permis à la Grange une rénovation exemplaire d'un point de vue écologique et en termes de préservation du patrimoine. Ouverture prévue à l'automne 2021 !



Ferme Montsouris juin-juillet. ©Circusnext

SALLE MARIUS MAGNIN

Notre arrondissement accueillera l'an prochain un nouvel espace culturel. Un espace déjà bien connu des habitant·e·s puisqu'il s'agit de la salle Marius Magnin, située au 50 rue de Gergovie. Traditionnellement utilisé pour les spectacles et fêtes de quartier, le lieu a été contraint à la fermeture il y a plusieurs années sur injonction de la Préfecture de police. Mobilisée pour la réouverture de cette salle de spectacle, afin d'y accueillir un équipement culturel de proximité, la Mairie du 14^e s'est portée locataire et a formalisé un bail civil entre la Ville et la société immobilière 3F, propriétaire de la salle.

Le bail, d'une durée de 9 ans, inclut une franchise de loyer en faveur de la Ville de Paris, qui s'est engagée à financer les travaux de réhabilitation de l'espace. Le chantier s'achèvera fin 2021. Avec la réouverture de la salle Marius Magnin, le quartier bénéficiera d'une nouvelle installation de proximité, pouvant accueillir des activités culturelles comme du théâtre, des répétitions de danse ou des arts vivants. Certaines représentations seront ouvertes au public, de quoi contribuer à l'animation du quartier, favoriser la rencontre et renforcer la diversité culturelle locale!

LE SPECTACLE VIVANT DANS LE 14^e

Avec la rue de la Gaîté et ses théâtres privés au nord, le Théâtre 14, la MPAA/Broussais et le Théâtre de la Cité Internationale Universitaire au sud, le 14^e est un arrondissement moteur du spectacle vivant dans le sud de Paris. De nombreux projets sont portés par un réseau d'acteurs engagés pour la diversité de l'offre culturelle pour le plus grand nombre : artistes, compagnies, associations, établissements municipaux s'associent pour proposer une programmation ouverte et diversifiée. C'est aussi par la mutualisation des équipements municipaux et en soutenant la diffusion de spectacles hors les murs, comme dans la programmation « Aimer l'été », que le plus grand nombre pourra continuer à profiter de cette richesse culturelle.

LE CONSERVATOIRE MUNICIPAL DARIUS MILHAUD

En 1954, Hélène Amiot, musicienne, pédagogue et grande résistante, crée le conservatoire du 14^e et le dirige pendant 10 ans. Il est aujourd'hui un service public, une école d'enseignement artistique spécialisé. Les élèves sont formé·e·s pour s'épanouir dans le domaine qu'ils y auront découvert, musique, danse ou théâtre.

Depuis 2019, près de 3 000 étudiant·e·s jouissent d'un environnement de travail apaisé, dans un bâtiment de 4 000 m² flambant neuf situé au cœur du quartier de la Porte de Vanves. Ils·Elles suivent un parcours divisé en trois cycles qui correspondent à des niveaux d'acquisition dans leur pratique. La pédagogie est caractérisée par l'ouverture multidisciplinaire et l'encouragement aux pratiques collectives. De nombreux orchestres et ateliers sont d'ailleurs l'occasion pour eux de se rencontrer autour de la pratique artistique.

L'offre artistique et culturelle du conservatoire, riche et diversifiée, propose concerts/spectacles des artistes enseignants tous publics, concerts/spectacles éducatifs pour les scolaires, spectacles des élèves. Son rayonnement est aussi social et citoyen en proposant à ses élèves des interventions dans les bibliothèques, les maisons de retraite, les hôpitaux, les écoles. Sur le temps scolaire, tous les élèves de cours préparatoires de l'arrondissement participent au Parcours de Sensibilisation en partenariat avec l'Éducation Nationale.

ICI, MES BIODÉCHETS ONT DE LA VALEUR

À Paris, les déchets organiques représentent encore 22% des ordures ménagères.

Composter ses biodéchets permet de recycler ses déchets de cuisine et de jardin et de produire naturellement de l'engrais pour les plantations. Le 14^e dispose déjà de 3 collectes sur les marchés, 11 composteurs de quartier et un peu plus 60 composteurs en pieds d'immeuble.

DÉCOUVREZ COMMENT REJOINDRE LE MOUVEMENT!

Chacun·e peut rendre utiles ses déchets alimentaires en les déposant dans des points de collecte sur les marchés. Ils sont valorisés pour produire, par exemple, du biogaz ainsi que du fertilisant.

Ce nouveau geste de tri est une manière concrète et facile d'agir au quotidien pour protéger notre environnement et lutter contre le gaspillage des ressources naturelles.

C'est quoi les biodéchets ?

- les restes et les préparations de repas, qu'ils soient de nature végétale ou animale (épluchures, os, restes de viande, coquilles etc.) ;
- le thé (en sachet ou en vrac) et le café ;
- les mouchoirs, essuie-tout, boîtes d'œufs en carton.

Pourquoi les séparer des autres déchets ?

Incinerer nos déchets relève aujourd'hui du gaspillage. Ils représentent une ressource importante en matière et en énergie

ainsi qu'une éventuelle source de revenus lorsqu'ils rejoignent un des nombreux circuits de valorisation existants.

LES MARCHÉS COLLECTENT VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES

Comment participer ?

Appelez le service local de propreté au 01 56 53 10 20 qui vous fournira un bio-seau, des sacs compostables, ainsi que de la documentation afin de vous aider au mieux dans le tri du quotidien.



Les marchés, points de collecte de vos déchets alimentaires.
© Mairie du 14^e

Sur quels marchés ?

Dès maintenant, sur le marché Brune et le marché Edgar Quinet ; depuis juillet 2021 au marché Mouton-Duvernet et à partir de septembre 2021 pour le marché Villemain.

LES COMPOSTEURS DE QUARTIER

Gérés par des associations, les composteurs de quartier sont situés en extérieur sur l'espace public, comme les jardins partagés. Selon les sites, vous pouvez venir déposer vos déchets en accès libre. Pour cela, il suffit de contacter l'association en charge du composteur, la liste est sur mairie14.paris.fr. Si le site est déjà complet, vous pouvez vous inscrire sur liste d'attente ou vous organiser pour en créer un nouveau à proximité dans votre quartier.

N'hésitez pas à écrire à l'adresse suivante : le14durable@paris.fr. Nous vous accompagnerons pour vous expliquer les différentes démarches à suivre ou vous mettre en lien avec d'autres habitant-e-s.

LES COMPOSTEURS EN PIEDS D'IMMEUBLE

Si vous souhaitez installer un composteur au sein de votre immeuble, les critères suivants sont nécessaires :

- un petit espace vert en pied d'immeuble ou local ;
- un accord du syndic ou du bailleur ;
- un minimum de 10 foyers ;
- l'existence de débouchés pour le compost au sein du site.

Si ces conditions sont réunies, nous vous invitons à contacter dpe-compostage@paris.fr, les services de la ville ne manqueront pas de vous accompagner dans cette démarche.

LES LOMBRICOMPOSTEURS INDIVIDUELS

Vous souhaitez composter chez vous, grâce au lombricomposteur individuel, qui va produire de l'engrais pour vos plantes. Nous organisons régulièrement des distributions pour celles et ceux qui souhaitent s'engager dans la démarche. Envoyez-nous vos coordonnées à le14durable@paris.fr pour être informé-e de la prochaine distribution.

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE DES ALCHEMISTES

Dans le quartier zéro déchet, situé entre les rues d'Alésia, Saint-Yves, Tombe Issoire et l'avenue René Coty, 4 bornes de points d'apport volontaire de biodéchets ont été installées en juillet 2020.

Cette expérience est menée par les Alchimistes en lien avec le collectif des Hyper Voisins.

Elle a été prolongée jusqu'en août 2021 et 6 nouvelles bornes seront prochainement installées pour accueillir des nouveaux-elles participant-e-s. Une participation symbolique de 1€ est demandée. La mairie a fourni les bio-seaux.

DANS LES CANTINES SCOLAIRES

Deux circuits de valorisation des biodéchets des cantines existent dans le 14^e : un par la Ville de Paris via la Direction de la Propreté et de l'Eau et un second par les Alchimistes, via un marché de la Caisse des écoles.

Pour vous tenir informé-e de toute l'actualité de la transition écologique dans l'arrondissement, envoyez-nous vos coordonnées à le14durable@paris.fr

LA VILLE DU QUART D'HEURE AU PLUS PRÈS DE L'ESSENTIEL

La ville du quart d'heure est celle où, à moins de 15 minutes de chez soi, nous pouvons nous rapprocher et trouver tout ce dont on a besoin : éducation, culture, sport, solidarité, jardins, composts, citoyenneté, commerces, santé... La ville du quart d'heure est aussi une réponse à l'urgence climatique : limiter son empreinte carbone liée aux déplacements du quotidien.

LE C40 : LES ÉTUDIANT·E·S RÉINVENTENT LA VILLE

Le C40 est un forum de villes engagées à développer des mesures ambitieuses pour lutter contre le changement climatique et à partager leurs stratégies de réduction des émissions des gaz à effet de serre. Le COVID-19 a démontré l'importance de la vie locale à l'échelle des quartiers. Ainsi le C40 s'engage à développer de nouveaux modèles de quartiers sobres en carbone où il fait bon vivre, en se basant notamment sur le modèle de la Ville du quart d'heure. 18 Villes sont candidates dont : Auckland, Athènes, Barcelone, Bogota, Buenos Aires, Chicago, Dakar, Dubaï, Madrid, Melbourne, Montréal, New-Delhi, Paris, Quezon-City, Quito, Reykjavik, Seattle et Washington D.C. Des équipes pluridisciplinaires formées d'étudiant·e·s en urbanisme, architecture, environnement, business, ingénieur, art... sont constituées, issues ou non d'une même université pour proposer une étude. Dans le 14^e, c'est la Porte d'Orléans qui est soumise au concours. Au total 10 équipes ont été candidates sur le projet de la Porte d'Orléans, 5 ont été retenues comme finalistes et 1 finalement lauréate.

Il s'agit de l'équipe pluridisciplinaire « nouvelles connexions urbaines » composée d'étudiantes et d'étudiants d'écoles françaises et américaines.

RECENTRER LE QUARTIER DE LA PORTE D'ORLÉANS

Nœud majeur au cœur des réseaux de transports du sud de la région Île-de-France, la Porte d'Orléans est conçue pour être majoritairement traversée, au détriment de la découverte de la richesse des lieux qu'elle abrite.

Au sud, frontière entre Paris et la banlieue, la Ceinture Verte possède une de ses plus grandes continuités, créant une vaste zone de verdure qui peut faire contrepoids au trafic routier intense et à la pollution. La Porte d'Orléans est ponctuée de nombreuses infrastructures, assez peu connectées entre elles : la Cité Universitaire, le centre sportif Élisabeth, le square Serment de Koufra, le cimetière de Montrouge... Au nord se trouve la Petite Ceinture, ancienne ligne de chemin de fer qui est aujourd'hui une promenade sauvage au cœur de la ville. Celle-ci traverse aussi le site latéralement, offrant un autre moyen de découvrir la Porte.



Comme habituellement aux portes de Paris, on trouve la bande des logements HBM, qui, avec leurs briques rouges, font partie intégrante de l'identité visuelle du quartier. Ces différents espaces ont pourtant un fort potentiel d'interaction les uns avec les autres. Une reconnexion de ces différentes parties, qui se côtoient mais s'ignorent, pourrait ainsi augmenter la durabilité du site mais aussi renforcer le sentiment de communauté du quartier. Les propositions visent à renforcer ces possibilités à travers le thème de la « création de connexions », fil conducteur de la réflexion sur le futur de la Porte d'Orléans. Il est prévu de favoriser les rencontres et les liens de solidarité grâce à des espaces publics améliorés, de créer des liens entre les lieux en améliorant les flux physiques et esthétiques entre les espaces et de veiller à ce que toutes nos idées intègrent des préoccupations environnementales avec des solutions écologiques promouvant un mode de vie urbain durable. La Porte d'Orléans et son quartier restent fortement dominés par les transports qui la traversent en surface et en souterrain : nous devons également tenir compte de l'impact de ces infrastructures sur les résidents et de leur interface avec le quartier.

Il faut lutter contre la prédominance du trafic dans cette zone. Dans l'agglomération parisienne, les émissions du transport routier représentent 53% des émissions d'oxyde d'azote et 15% des particules fines. Les alternatives aux véhicules individuels à moteur thermique et l'amélioration de l'efficacité et de l'attractivité des déplacements (bus, vélo, marche) s'avèrent essentielles pour atténuer la pollution dans ce quartier.

Jeudi 9 septembre

8 h 30
Rencontre avec les parents d'élèves
Écoles Alain Fournier

dès 17 h
Rencontre avec les parents d'élèves
École Sibelle

18 h 30
Visite de chantier ●
Les travaux du GHU Paris psychiatrie & neurosciences
Sainte-Anne
Face au 7 rue d'Alésia

Vendredi 10 septembre

18 h
Les élu-e-s à votre porte!
156 rue Raymond Losserand

Dimanche 12 septembre

10 h
À votre rencontre sur les marchés
Marché Brune

Lundi 13 septembre

16 h
Visite de chantier ●
Foyer de Jeunes Travailleurs Saint-Jacques
61 boulevard Saint-Jacques

18 h
Les élu-e-s à votre porte!
Square de la Porte de Vanves

Mardi 14 septembre

16 h 30
Rencontre avec les parents d'élèves
Écoles 3 et 3 bis Alésia

Jeudi 16 septembre

18 h
Inauguration ●
Maison-Relais Katherine Johnson
26 avenue de l'Observatoire

Vendredi 17 septembre

18 h
Inauguration
Jardin Monique Wittig
3 boulevard Brune

Lundi 20 septembre

18 h
Les élu-e-s à votre porte!
Cité de l'Eure

Mercredi 22 septembre

14 h 30
Randonnée urbaine
Accessibilité
Autour du Foyer d'accueil médicalisé Sainte-Geneviève
6 rue Giordano Bruno

16 h
Visite de chantier
Salle Marius Magnin
90 rue du Moulin Vert

18 h
Réunion publique
Foyer de Travailleurs Migrants Gergovie
Visioconférence

Jeudi 23 septembre

18 h 30
Concertation « Embellir le Grand Montparnasse »
Restitution de la concertation
Visioconférence

Vendredi 24 septembre

dès 16 h
Rencontre avec les parents d'élèves
Ecole Jacquier

Les élu-e-s à votre porte!
Ensemble Didot Jacquier Bardinet

Samedi 25 septembre

dès 10 h
À votre rencontre sur les marchés
Marché Edgar Quinet

Concertation « Embellir le Grand Montparnasse »
Marché Edgar Quinet

Dimanche 26 septembre

dès 11 h
À votre rencontre!
Rue Daguerre

Mardi 28 septembre

18 h
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
Salle des mariages de la Mairie
2 place Ferdinand Brunot

Jeudi 30 septembre

16 h 30
Rencontre avec les parents d'élèves
École Asseline

Concertation « Embellir le Grand Montparnasse »
Place Moro Giafféri

18 h
Inauguration ●
Centre d'Hébergement d'Urgence Ariane dédié aux familles
19 rue Ridder

Vendredi 1^{er} octobre

8 h 30
Rencontre avec les parents d'élèves
Écoles Boulard

Concertation « Embellir le Grand Montparnasse »
Marché Jacques Demy

10 h
À votre rencontre sur les marchés
Marché Jacques Demy

18 h
Les élu-e-s à votre porte!
Cité Blanche

Samedi 2 octobre

10 h
À votre rencontre sur les marchés
Marché Brancusi

Concertation
Place Brancusi
Point de restitution
Marché Brancusi

11 h 30
Randonnée Urbaine
Place de Catalogne —
Coulée verte Vercingétorix
Marché Brancusi

Mardi 5 octobre

16 h
Les élu-e-s à votre porte!
Résidence Paris Habitat – Plantes / Auguste Cain
63 rue des Plantes

Mercredi 6 octobre

8 h 30
Rencontre avec les parents d'élèves
Cité scolaire Paul Bert

19 h
Réunion publique
Parcelle du 8 rue de la Gaîté
Visioconférence

Vendredi 8 octobre

17 h
Renouvellement des conseils de quartier / Atelier débat mouvant
Quartier Didot – Plaisance – Porte de Vanves
Rue Prévost Paradol

18 h
Les élu-e-s à votre porte!
Rues Prévost Paradol, Général Humbert et Maurice Boucher

Samedi 9 octobre

10 h
À votre rencontre sur les marchés
Marché Jourdan

11 h 30
Randonnée Urbaine
Square du Serment de Koufra

14 h 30
Renouvellement des conseils de quartier / Balade : les femmes dans l'espace public
Quartier Pernety
Place de la Garenne

Lundi 11 octobre

16 h 30
Renouvellement des conseils de quartier / Atelier brainstorming citoyen
Quartier Jean-Moulin – Porte d'Orléans
Place Ambroise Croizat

18 h
Les élu-e-s à votre porte!
Ensemble RIVP
Porte d'Orléans
Place Ambroise Croizat

Mercredi 13 octobre

16 h 30
Renouvellement des conseils de quartier / Atelier débat mouvant
Quartier Montparnasse – Raspail
Centre Paris Anim'
Montparnasse

Vendredi 15 octobre

17 h
Les élu-e-s en bas de chez vous!
Square Wyszynski

Samedi 16 octobre

10 h
Rencontre tranquilité publique
Rue de Coulmiers

11 h 30
Inauguration
Centre de tri Hyacinthe Vincent
Rue du Professeur Hyacinthe Vincent

14 h 30
Renouvellement des conseils de quartier / Balade intergénérationnelle
Quartier Mouton-Duvernet
26 rue Mouton-Duvernet

Dimanche 17 octobre

10 h
À votre rencontre sur les marchés
Marché Villemain

Lundi 18 octobre

18 h
Les élu-e-s à votre porte!
Résidence Bachelard
Allée Gaston Bachelard

Mercredi 20 octobre

16 h 30
Renouvellement des conseils de quartier / Atelier brainstorming citoyen
Quartier Montsouris – Dareau
Angle des avenues Reille et René Coty

18 h
Réunion publique
Flux et logistique autour du chantier des Ateliers Gaîté
Visioconférence

Jeudi 21 octobre

19 h
Réunion publique
Lancement de la concertation sur le réaménagement de la place de Catalogne
Visioconférence

● Événements sur inscription



Pour suivre l'actualité de notre arrondissement